

# Jeb's & vous

## S'Jeb'sa Heftla

### ÉDITO

**Chères concitoyennes, chers concitoyens,**

La période hivernale a été rude et marquée par plusieurs épisodes neigeux : je tiens ici à remercier le conseil municipal et le corps des sapeurs-pompiers, qui ont su se mobiliser avec rapidité et efficacité en matière de déneigement, d'accueil de la population à la salle polyvalente et d'aide aux sinistrés.

Malgré un contexte sanitaire toujours tendu, nous voici déjà au printemps avec l'arrivée des beaux jours et l'espérance d'une sortie de crise, où nous pourrions reprendre le cours d'une vie « normale ».

Après un an de mandat pour la nouvelle équipe municipale, un deuxième budget annuel vient d'être voté : à souligner que pour la deuxième année consécutive, celui-ci ne comporte pas d'endettement supplémentaire pour vos foyers, ni pour la commune.

La base fiscale, réévaluée par les services fiscaux, reflète notamment les nouvelles constructions et autres déclarations (habitations, piscines, dépendances telles que les abris de jardin, ...) et a généré une recette supplémentaire de 8 000 €.

Dans ce nouveau numéro du « Jeb's & vous », vous trouverez notamment une petite information décrivant les modalités de déclarations d'urbanisme concernant vos projets de constructions ou d'aménagements.

**Parmi les opérations majeures du budget 2021 :**

- La création d'un nouveau club-house et de vestiaires au stade de football municipal.

- La transformation de l'éclairage public (2<sup>ème</sup> tranche).

- L'intégration de l'agence postale au sein du bâtiment « mairie ». Ce transfert permettra également un aménagement adapté et modernisé des locaux (1<sup>ère</sup> tranche).

- Le démarrage de l'itinéraire partagé sur la RD 208, exécuté sous maîtrise d'ouvrage de Colmar Agglomération. D'ici sa finalisation fin mai 2021, celui-ci sera prolongé sur le ban communal de Jeb'sheim, afin de créer une liaison et une sécurisation des déplacements dits « doux », et d'éviter une cassure entre la fin de l'itinéraire intercommunal et l'entrée sud du village.

- L'installation d'une nouvelle bibliothèque municipale, qui intégrera un groupe de bénévoles. Un appui administratif communal est envisagé pour investir de nouveaux locaux. Avec ce projet, la nouvelle municipalité souhaite réintroduire du lien social et offrir à tous, des tout-petits aux plus âgés, une immersion dans le monde de l'imaginaire et de la lecture : chaleureux et pratique, ce nouvel espace permettra au plus grand nombre de retrouver le goût du savoir et de l'ouverture d'esprit.

- La création d'une réserve naturelle au bord de l'étang des Aulnes : ce projet environnemental comprend notamment des plantations paysagères, fruitières et haies fleuries pour la protection des oiseaux. Il servira également de support pédagogique en faveur du groupe scolaire Jean Scherer de notre commune, tout en permettant de recréer un espace de vie et de renouveau pour la faune et la flore.

Enfin, je profite de cet éditorial pour rappeler quelques règles de courtoisie et de respect des riverains et propriétés privées. En effet, je suis régulièrement alerté au sujet de nuisances sonores et intrusions intempestives dans les vergers privés notamment, ou encore d'incivilités routières et cyclistes de jeunes enfants et d'adolescents.

J'aimerais donc faire prendre conscience des risques d'accidents que ce type de comportements ou de jeux à proximité du Centre Bourg, peuvent engendrer à l'égard de vos enfants.

Bien des aménagements (stade, aire de jeux et city park) sont dédiés au plaisir et à la détente en faveur de nos jeunes administrés.

Pour clore mon propos, je remercie tout particulièrement les membres du conseil municipal qui œuvrent quotidiennement pour mener à bien les différents projets, malgré les difficultés que ceux-ci peuvent engendrer.

Mes remerciements s'adressent également aux agents communaux pour leur professionnalisme et les services rendus à la population.

**UN GRAND MERCI À TOUTES ET TOUS.**

Chères habitantes, chers habitants, il me reste à vous souhaiter de passer un bel intervalle printanier. En attendant de pouvoir vous retrouver dans de meilleures conditions, prenez soin de vous !

Votre Maire  
Joël HENNY

**BIENVENUE À**

Sandro CAMARNEIRO SIMÕES,  
né le 22/02/2021.  
Félicitations à M<sup>me</sup> Florinda CASANOVA  
et M. José CAMARNEIRO SIMÕES.

**FÉLICITATIONS AUX MARIÉS**

Le 19/03/2021 a été célébré le mariage  
entre M<sup>me</sup> Élodie STILL et M. Philippe  
POSPIESZYSKI.  
Félicitations aux jeunes époux.

**ILS NOUS ONT QUITTÉS**

M. Robert Armand SELIG, doyen du  
village, est décédé le 06/03/2021.  
M. Bernard BOROCCHO est décédé  
le 10/03/2021.

PRÉVENTION ET SECOURS //

**JEUNES SAPEURS POMPIERS**

Depuis le 6 mars dernier et dans le cadre de leur formation, les Jeunes Sapeurs-Pompiers contribuent à valider les compétences des pompiers de demain. Sous l'impulsion de notre association locale, 17 JSP de différentes sections parmi lesquels 8 jeunes de Jebnheim et environs, ont participé à ce dernier volet d'évaluation avant confirmation en tant qu'Équipier des Opérations Diverses. Cadre opportun, la maison de formation des pompiers de Jebnheim a accueilli deux évaluateurs du groupement de formation du SDIS 68 venus certifier les candidats. Chacun d'entre eux a été jugé comme chef d'équipe dans le cadre d'une manœuvre réalisée après tirage au sort parmi les 3 actions suivantes : sauvetage en excavation, progression sur un toit et sauvetage sur sauveteur. Forts de bon nombre de séances de formation, les encadrants postulants ont globalement bien performé.

**POMPIERS**



Au cours des dernières semaines, les membres du corps ont aménagé le garage proche de la maison de formation des pompiers en lieu de stockage : au programme, installation de l'électricité, d'étagères et d'une nouvelle porte coulissante.

**Cours de taille au verger communal**



Samedi 20 mars dernier, le verger communal (situé près de la gendarmerie) accueillait pour la première fois la Société d'arboriculture du Ried Brun et environs, qui organise chaque année au printemps quelques séances de taille. Lors de cet événement ouvert à tous, une trentaine de participants - Jebnheimois et autres - a répondu présent et fait de cet après-midi un succès. Autour de Monsieur Rémy Ritzenthaler et Madame Jeanine Klein, respectivement président et secrétaire de l'association, l'équipe d'animation se composait de 3 experts : Messieurs Gérard Baltzinger et Claude De Bortoli tous deux confirmés, ainsi que Christian Gugelmann qui vient de compléter son cursus comme moniteur-arboriculteur. Démonstration à l'appui, ils ont expliqué aux participants comment procéder à la taille de jeunes arbres afin de les former pour le restant de leur vie. L'objectif de cette session était de transmettre aux intéressés le savoir-faire nécessaire et de permettre des échanges autour d'un jeu de questions/réponses. Ont également été évoqués à cette occasion les différents traitements possibles après floraison : fongicide pour prévenir les maladies, et insecticide contre les volatiles. Lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra au mois de novembre, sera établi le calendrier du programme de taille prévu au printemps prochain. Avis aux arboriculteurs amateurs !

## À LA RENCONTRE D'UN EMPLOYÉ MUNICIPAL

### Francesco AQUINO, Responsable du service technique

***Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?***

Je m'appelle Francesco AQUINO, j'ai 48 ans. Je suis marié, j'ai 2 enfants et j'habite à Richtolsheim. Je suis électricien de formation et je travaille à Jepsheim depuis mai 2004 en tant que Responsable du service technique et exploitant de la station d'épuration.

***Pouvez-vous nous parler de votre semaine type ?***

En début de semaine avec la réunion maire/adjoints du lundi après-midi, je fais le point sur le travail à effectuer afin de prendre connaissance des besoins et des interventions urgentes tout en y laissant de la place pour les imprévus.

Le plus important du programme est déjà prévu un à deux mois à l'avance.

Je commence tous les jours en début de matinée par un petit briefing technique avec mes collègues Armand et Régis, puis un passage à la mairie afin d'être en cohésion avec les secrétaires sur les actions journalières prévues au planning.

Ensuite je pars à la station d'épuration pour l'exploitation au quotidien (en moyenne 3h par jour).

Tout au long de la semaine j'effectue mes tâches tout en m'assurant que l'équipe technique est dans son élément pour bien travailler.

Je fais le lien entre la mairie et les entreprises, je les contacte pour effectuer les devis et j'assure le suivi des travaux. J'ai également la charge de suivre tout ce qui concerne les vérifications de sécurité obligatoires pour les bâtiments, les véhicules, les engins, les machines et le mobilier urbain.

Je suis également responsable de l'entretien des bâtiments communaux (école, mairie, salle polyvalente, salle Saint-Martin, périscolaire, ateliers et appartements) et notamment des tâches suivantes : électricité, dépannage, entretien



et programmation du chauffage, sanitaire, suivi des locations de salles, petite menuiserie, montage d'éléments et de structures (portes de garages, escaliers), maçonnerie et peinture.

Enfin, je suis conducteur d'engins et procède à la pose de réseaux secs et humides.

Parfois quand cela est nécessaire, j'aide Armand dans les espaces verts.

***Quels aspects de votre métier appréciez-vous tout particulièrement ?***

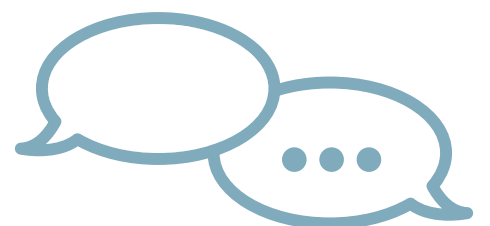
Le métier d'agent technique demande d'être polyvalent dans ses fonctions, savoir rester discret, être à l'écoute des villageois ainsi que d'aimer le village.

Ce que j'apprécie le plus c'est l'esprit d'équipe entre les élus et tout le personnel communal. Il est bon d'être un des maillons nécessaires à cette osmose.

Les avantages dans la fonction publique, c'est d'avoir le droit à une évolution de carrière. Pour ma part j'ai commencé en tant qu'agent technique qualifié première classe et au fil des années, par mon savoir-faire j'ai gravi les échelons et je suis à présent agent de maîtrise.

Mes compétences ont fait de moi ce que je suis aujourd'hui, avec ma force de caractère je me sens à la hauteur pour gérer l'équipe technique.

Mes convictions : "ensemble, nous sommes meilleurs !"



## ZOOM SUR UNE ENTREPRISE DU VILLAGE

**Victor OBERLIN, Tapissier décorateur**

Le métier de Tapissier décorateur est une histoire de famille chez les Oberlin : l'entreprise existe depuis 3 générations ! Mon grand-père s'est installé en tant que sellier après la Guerre, puis mon père a diversifié l'activité en devenant Tapissier décorateur.

Pour ma part, tout petit déjà j'aidais à l'atelier, ce qui a fait naître en moi un vif intérêt pour ce métier d'art. J'ai cependant confirmé ce choix sur le tard et ai commencé mon apprentissage à 20 ans aux côtés de mes parents. Je suis ensuite parti 3 ans à Paris pour forger mon expérience professionnelle auprès d'un Tapissier décorateur de renom. Je suis revenu à Jepsheim en 2015 et ai repris l'entreprise familiale au départ en retraite de mon père en septembre 2016.

Mon métier tourne autour du textile et est composé de deux activités principales :

- Réfection et restauration de sièges : fauteuils, canapés, chaises, méridiennes ;
- Décors de la fenêtre : rideaux et voilages, stores d'intérieur, parois japonaises.

Je travaille essentiellement pour des particuliers. Que ce soit pour un fauteuil familial à haute valeur sentimentale ou pour des projets de plus grande ampleur, le conseil est important. Il m'arrive également de coopérer avec des architectes d'intérieur pour décorer entièrement une maison, ou plus rarement des hôtels et restaurants. J'ai notamment eu la chance de participer à la rénovation de L'Auberge de L'Ill à Illhaeusern en 2017.

J'accueille les clients dans ma boutique du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30.



**Victor OBERLIN - Tapissier Décorateur**  
**67 Grand'rue - 68320 JEBSHEIM**  
**Tél. : 03 89 71 65 29**  
**E-mail : victor.oberlin@gmail.com**

## DÉCOUVREONS LE CORPS DES SAPEURS-POMPIERS BÉNÉVOLES DE JEBSHEIM



René Ritzenhaller, chef de corps, nous parle des origines, des missions et du devenir des sapeurs-pompiers volontaires de notre commune.

**Commençons par un peu d'histoire...**

Après la Révolution française, un arrêté a régi la création de la garde nationale qui officiait comme police... mais était également chargée de la surveillance incendie. Bien des années plus tard, en 1842, les 74 membres de la garde nationale ont été convoqués pour la création du corps de sapeurs-pompiers volontaires et bénévoles de Jepsheim avec à l'époque, 2 pompes à bras comme matériel.

Désormais bien équipé grâce à la conjugaison des efforts constants de la commune et de l'amicale des pompiers,

l'enjeu réside dans le maintien à demeure de ce corps communal : dans les années 1960, ce sont près de 50 pompiers qui le constituaient. Depuis, les effectifs ont baissé de manière critique... jusqu'à atteindre 26 actuellement. Mais comme de tout temps, les maîtres mots restent rapidité et donc proximité.

**Zoom sur la situation d'aujourd'hui :**

Suite à la réforme de la départementalisation intervenue en 1986 et applicable au plus tard en 2000, seuls 6 départements en France comportent de nos jours encore des corps de sapeurs-pompiers volontaires communaux. Parmi eux (et contrairement à nos voisins Bas-Rhinois), figure le Haut-Rhin au sein de l'actuelle communauté européenne d'Alsace.

Tout au long de ces années, l'ensemble de l'équipe locale a œuvré sans cesse pour que subsiste à Jepsheim le Centre de Première Intervention, fort d'une bonne camaraderie, des règles de sécurité et d'une formation continue de ses pompiers. Comme seulement 188 autres communes Haut-Rhinoises sur 340 environ, notre village bénéficie toujours de la présence de son corps communal de sapeurs-pompiers, et c'est ce qui constitue la différence : sans pompiers à Jepsheim, vous attendrez en moyenne 10 minutes de plus pour voir arriver les secours en cas de besoin !

**Pour le maintien du corps demain**

Appel à bénévoles : afin que vos proches bénéficient des délais de secours les plus courts, et que puisse perdurer dans notre commune l'institution des sapeurs-pompiers qui fêtera l'an prochain ses 180 années d'existence au service des Jepsheimois, engagez-vous. Ce message s'adresse aux hommes et femmes du village : si vous souhaitez contribuer à l'indispensable effort collectif au sein d'une équipe sympathique, veuillez SVP contacter le chef de corps pour plus d'informations, au 06 77 08 18 24.



## SERVICES POSTAUX



### Nouvelle boîte aux lettres

Vous l'avez peut-être constaté : la boîte aux lettres initialement située devant l'agence Postale, rue du 1<sup>er</sup> Bataillon de Choc, a été déplacée place de la Mairie (entre l'arrêt de bus et le dépôt des pompiers). Les levées interviennent du lundi au vendredi à 14h, et samedi à 11h.

À noter également que l'agence Postale communale sera fermée du lundi 19 au samedi 24 avril. Durant cet intervalle, les instances seront disponibles à la Poste de Muntzenheim

## TRAITEUR SANDRINE

Suite à quelques déboires informatiques, le site internet communiqué dans le dernier numéro de Jeps & vous est remplacé par celui-ci, où sont renouvelés les menus chaque semaine : [www.traiteursandrinedejebs.com](http://www.traiteursandrinedejebs.com) (Pour rappel, vous pouvez commander vos repas 24 heures à l'avance, par mail à [traiteursandrinedejebs@free.fr](mailto:traiteursandrinedejebs@free.fr) ou au 06 23 30 03 15).

## ANIMATIONS D'ÉTÉ DE COLMAR AGGLOMÉRATION

Durant la période estivale, Colmar Agglomération propose un grand nombre d'activités sportives et culturelles destinées aux enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2003 et le 31 décembre 2016. Sous réserve des dispositions gouvernementales liées à la COVID-19 en vigueur, ces activités se dérouleront du 12 juillet au 29 août 2021.

Les familles intéressées pourront consulter le programme des activités et s'enregistrer à partir du 15 mai 2021. Puis, du 15 juin à fin août 2021, elles pourront procéder aux inscriptions et aux paiements en ligne des stages choisis sur la plateforme Colmar & moi : <https://eservices.portail.colmar.fr>

À noter que ces activités sont également ouvertes aux enfants qui ne résident pas dans les Communes de Colmar Agglomération.

## URBANISME

Nous vous rappelons quelques informations d'urbanisme concernant les abris de jardin et les piscines :

### ***Vous envisagez de créer un abri de jardin :***

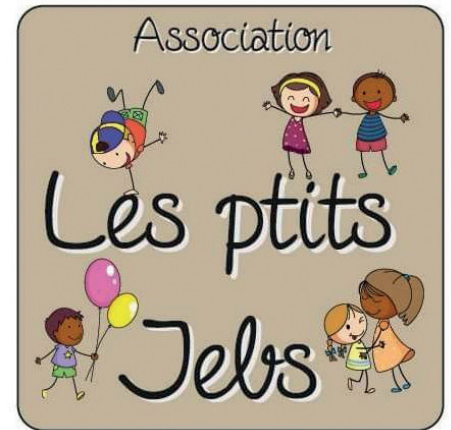
- Abri inférieur ou égal à 5 m<sup>2</sup> : aucune démarche à faire.
- Abri supérieur à 5 m<sup>2</sup> et jusqu'à 20 m<sup>2</sup> : déclaration préalable de travaux.
- Abri supérieur à 20 m<sup>2</sup> : permis de construire.

### ***Vous envisagez d'implanter une piscine :***

- Piscine au-delà de 10 m<sup>2</sup> à 100 m<sup>2</sup> : déclaration préalable de travaux.
- Piscine de plus de 100 m<sup>2</sup> : permis de construire.

Vous trouverez sur le site «[service-public.fr](http://service-public.fr)» à la rubrique «Logement» et sous-rubrique «Urbanisme», l'ensemble des informations complémentaires pour vos projets, ainsi que les différents formulaires nécessaires à l'établissement de votre dossier.

## Avis aux jardiniers



Les beaux jours sont de retour ! À cette occasion et comme l'année passée, l'association des parents d'élèves "Les Ptits Jeps" mène une opération de printemps au profit de l'école Jean Scherer de Jepsheim : elle propose aux habitants de la commune une vente de fleurs et légumes en provenance de l'horticulteur KAIFFER de Volgelsheim. À l'aide des bulletins distribués en boîtes aux lettres, pensez à passer commande jusqu'au lundi 26 avril au plus tard. La livraison est prévue samedi 8 mai prochain en drive, sur le parking du périscolaire.

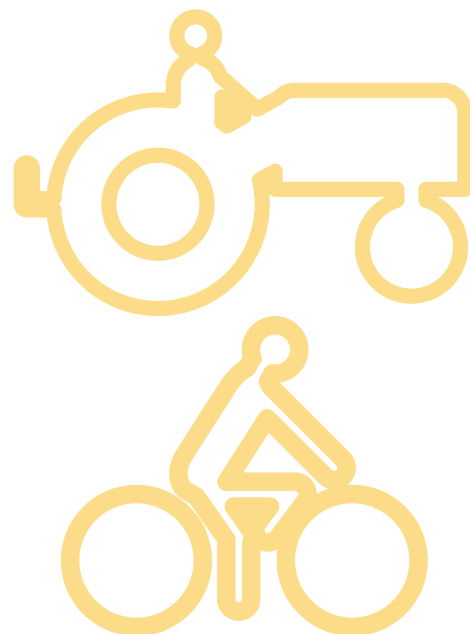
## Donneurs de sang

Lors de la collecte organisée à Jepsheim le 16 avril dernier, l'Amicale des Donneurs de Sang de Jepsheim-Riedwihr a accueilli 76 donneurs (dont 2 personnes à qui un ticket de cinéma sera offert en remerciement pour leur premier don). La collation a été servie par l'Établissement Français du Sang en raison de la situation sanitaire, néanmoins les membres de l'amicale ont souhaité servir aux donneurs une part de tarte en guise de dessert. Toute l'Amicale remercie l'ensemble des personnes ayant offert leur sang à l'occasion de cette collecte : grâce à vos dons, vous contribuez chaque jour à sauver des vies ! Et notez dès à présent dans vos calendriers : le prochain don du sang aura lieu le 15 juillet à Grussenheim.

## ITINÉRAIRE PARTAGÉ : DÉBUT DES TRAVAUX



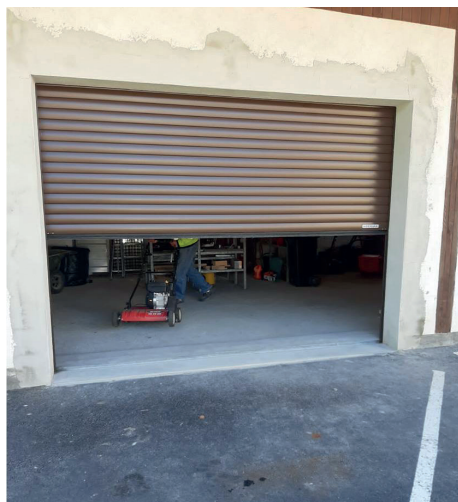
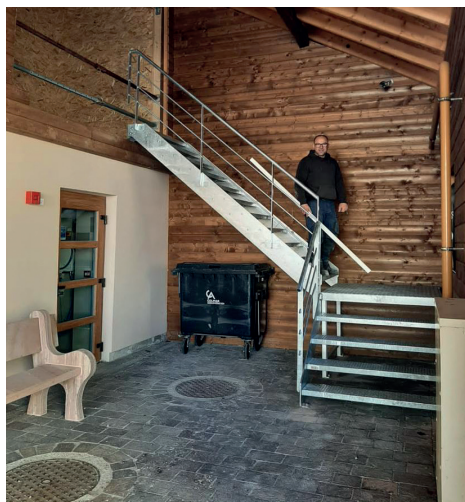
Les travaux d'aménagement de l'itinéraire partagé ont débuté le 31 mars le long de la D9 et s'achèveront le 29 avril 2021. Cet itinéraire, partagé avec les agriculteurs, permettra aux cyclistes de rejoindre Muntzenheim en toute sécurité.



## ÉCLAIRAGE

Au-delà des nouveaux mâts d'éclairage récemment mis en place et que vous avez pu observer à l'entrée sud du village, la société VIALIS finalisera courant septembre l'installation de l'éclairage LED Grand'rue, rue d'Artzenheim et rue de la 5ème Division Blindée.

## BÂTIMENTS COMMUNAUX



Un escalier a été installé courant mars sous le porche de la Salle Saint-Martin, afin d'accéder au premier étage. Cela permettra notamment de finaliser les travaux d'isolation du bâtiment.

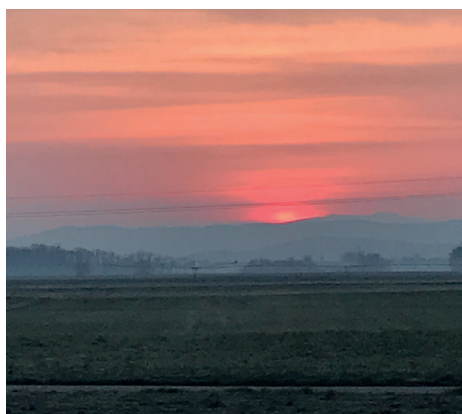
En parallèle, la porte de garage de l'entrepôt municipal a été remplacée.

## OBJETS TROUVÉS //

Une montre femme ainsi que des lunettes de vue noires ont été trouvées et peuvent être récupérées en mairie.



## REGARDS PHOTOGRAPHIQUES



Alors qu'il y a quelques semaines à peine, la planète entière découvrait les premiers clichés orangés de mars... pour vous ce kaléidoscope de vues (du mois) de mars à Jepsheim !